



COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du 4 octobre 2011

28. Bureau des commissaires du MEMO – remboursement des dépenses de fonction – septembre 2011

Document déposé : Rapport A-34-1875 en date du 9 septembre 2011 de Mme Diane De Courcy concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction des commissaires du MEMO pour le mois de septembre 2011;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement numéro 2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1^o d'APPROUVER la dépense des commissaires du MEMO pour le mois de septembre 2011, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

Je certifie que la présente résolution est une copie véritable de la résolution 28 adoptée à la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de Montréal du 4 octobre 2011.

France Pedneault
Secrétaire générale

FP/sb



**Commission
scolaire
de Montréal**

A-34-1875

**INSTANCE
CONCERNÉE :**

Comité exécutif

TITRE :

Remboursement des dépenses de fonction (Commissaire)

UNITÉ :

Bureau de la présidence

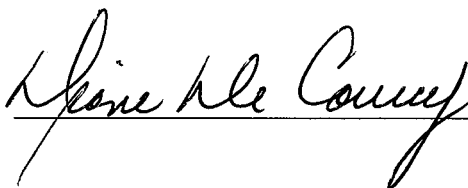
DATE :

Le 09 septembre 2011

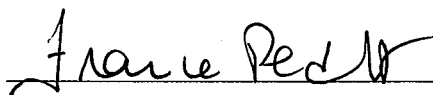
NOM DE L'AUTEURE :

Diane De Courcy

SIGNATURE :



**SIGNATURE
SERVICE/RÉSEAU :**



M^e France Pedneault

RÉSUMÉ :

Le présent rapport vise à obtenir du comité exécutif, conformément à l'article 6. 4. 1 du Règlement 2011-1, l'autorisation de la dépense de fonction de 1000.00 \$ ✓

RÈGLEMENT 2011-1 – ARTICLE 6. 4. 1 – AUTORISATION



Corporation
de développement
communautaire de
Côte-des-Neiges

**Magasin Partage de la Rentrée scolaire à Côte-des-Neiges
Édition 2011**

Facture

**Madame Nathalie Lavoie
CSDM**

Achat chez Bureau en Gros de fournitures scolaires

1000\$

Merci,

Yamina Chergui

**Corporation de Développement Communautaire de Côte-des-Neiges,
6767, Chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 695**

H3S 2T6

514-739-7731 poste 223

Libeller le chèque au nom de la Corporation de développement Côte-des-Neiges.